autorisation parentale, sortie de territoire

Par **Delph**, le **12/03/2005** à **13:36**

Bonjour,
mere séparée (non mariée) ayant un enfant 4 ans avec autorité parentale conjointe souhaite voyager à l'étranger (hors Union Européenne).
Peut elle l'emmener avec elle sans l'autorisation du père biologique ?? Image not found or type unknown
(sachant que l'enfant est sur le passeport de la mère).
Pouvez vous nous indiquer les articles de loi concernant notre question.
Merci !wink: Image not found or type unknown

Par **Delph**, le **12/03/2005** à **14:28**

Voilà, nous avons parcouru le Code civil et nous nous demandions si l'article 372-2 du C.Civ s'applique dans ce cas. Pouvez vous nous l'expliciter ? N'y aurait-il pas un fondement plus précis ?
Merci de votre réponse. On compte sur vous !wink: Image not found or type unknown
!idea: Image not found or type unknown

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés